

**Arrêté ministériel portant désignation du Secrétaire du
Conseil académique de l'Université de Mons pour les
années 2024 à 2028**

A.M. 21-06-2024

M.B. 12-09-2024

La Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu la loi du 28 avril 1953 sur l'organisation de l'enseignement universitaire par l'Etat, l'article 12 ;

Vu l'arrêté royal du 23 octobre 1967 portant règlement général des universités de la Communauté française, les articles 19 et 22 ;

Considérant la proposition du Conseil académique de l'Université de Mons du 13 mai 2024,

Arrête :

Article 1^{er}. - Madame Kathy HUET est désignée Secrétaire du Conseil académique de l'Université de Mons.

Article 2. - Le présent arrêté produit ses effets du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2028.

Bruxelles, le 21 juin 2024.

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la Jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse et de la Promotion de Bruxelles,

F. BERTIEAUX